

Fartez, prêts, partez !

Les Masters Gliss d'Azur démarrent aujourd'hui à Fréjus. L'événement sportif investit les plages de Saint-Aygulf pour quatre jours de glisse non-stop



Quatre jours pour cinq disciplines de glisse nautiques, les Masters Gliss d'Azur mettent la planche à l'honneur. (Photo doc. Ph. Arnassan)

C'est une première à Fréjus. Pendant quatre jours, les amateurs de glisse vont pouvoir assister à diverses compétitions, démonstrations et initiations de cinq sports nautiques. Au programme sur les plages de Saint-Aygulf, kitesurf, windsurf, wakeboard, skimboard et stand-up paddle. Si les noms de ces disciplines n'évoquent rien à l'esprit du premier venu, cet événement offre l'op-

portunité de les découvrir jusqu'à mardi. Novice ou confirmé, la manifestation s'adresse à tout le monde. Entre deux compétitions, le badaud pourra s'essayer à un des divers ateliers proposés.

Un cadre idéal

Représentant les fédérations des différents sports concernés, des moniteurs encadreront l'ensemble des animations prévues. Si les épreuves

sont perturbées par le manque de vent, des démonstrations sont prévues pour pallier ces imprévus. Durant ces Masters Gliss, plusieurs stands seront mis à disposition du public dans le « village de glisse » où sponsors, partenaires et animateurs rythmeront les quatre jours. Couplées au label « France Stations Nautiques » reconnaissant l'implication de la ville dans la promotion des sports de glisse, les plages de Saint-

Aygulf représentent un cadre idéal pour ce genre d'événement. La journée d'aujourd'hui sera marquée par la compétition régionale de Stand up paddle et le contest de windsurf/kitesurf. Mille bonnes raisons donc, d'enfiler maillot et combinaison avant d'aller plancher sur les vagues fréjusiennes !

G. D.

Office de tourisme : 04.94.51.83.83 ou www.frejus.fr

En bref

« Plan canicule » mis en œuvre

Pour faire face et mieux gérer les risques lors de pics de chaleur durant la saison estivale, la ville de Fréjus met en œuvre un « Plan Canicule ». Ce plan vise notamment, à repérer et à intervenir auprès des personnes à risques dont la fragilité se trouverait aggravée durant une canicule. Conformément à la loi du 30 juin 2004 et du décret du 1^{er} septembre 2004, les municipalités sont tenues d'instituer un registre nominatif des personnes âgées et des personnes handicapées vivant à leur domicile, qui en font la demande.

Se rapprocher du CCAS

Ce registre, dont la finalité exclusive est de permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence, est constitué par le Centre communal d'action social (CCAS) de la commune de Fréjus. Les données restent bien évidemment confidentielles. Pour s'inscrire, il faut se rapprocher du CCAS. Cette demande peut être effectuée par le représentant légal de la personne ou un tiers (personne physique ou morale).

Centre communal d'action sociale (CCAS) Le Kipling, 305 avenue Aristide-Briand, 83600 Fréjus. Téléphone : 04.94.17.66.20.

Centre Commercial
HYPER U
Sud Dracénie
ET SES 35 COMMERCES
LES ARCS 04 98 10 00 60
www.hyperu-lesarcs.com - hyperu.lesarcs@systeme-u.fr

BOURSE
d'échanges de **TURBULOS**
de 10h à 17h
COMPLÈTE TA COLLECTION !

OUVERT
MARDI 8 MAI
de 9h à 20h

FLASHÉZ-VOUS !

